



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42988>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 26-42988

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Beaucaire (30)

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Régies techniques pour les manifestations équestres de la Commune de Beaucaire

**Description** : Régies techniques pour les manifestations équestres de la Commune de Beaucaire

**Identifiant de la procédure** : 7565776f-eccc-468c-b38e-01c752516c0b

**Identifiant interne** : 2026-013

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 92370000 Services prestés par les techniciens du son

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 92300000 Services de divertissement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 92312000 Services artistiques

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Sur le territoire de la Commune

**Ville** : Beaucaire

**Code postal** : 30300

**Subdivision pays (NUTS) :** Gard ( FRJ12 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. La visite des lieux donnera lieu à la délivrance d'un certificat de visite. Il sera établi, sur place, par un représentant du pouvoir adjudicateur, le jour de la visite. Pour la prise de rendez-vous, les candidats devront contacter : Le service animation et festivités : - Madame JACOPINI au 04 66 59 71 27/ 04 66 59 71 26 - Monsieur BOURMEL au 06 25 57 49 86 Directeur du commerce, des festivités et des sports : Monsieur BRUNO : miguel.bruno@beaucaire.fr

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Retrait du dossier de consultation : Il est remis gratuitement à chaque candidat et disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr> Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Remise des offres : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://marches-securises.fr> Renseignements complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://marches-securises.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Les documents de la consultation sont communiqués aux candidats dans les 6 jours qui suivent la réception de leur demande.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 2

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 2

## Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Régies techniques pour le spectacle équestre de la Place Georges Clémenceau

**Description :** Régies techniques pour le spectacle équestre de la Place Georges Clémenceau

Identifiant interne : 2026-013-01

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 92370000 Services prestés par les techniciens du son

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 92300000 Services de divertissement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 92312000 Services artistiques

#### **Options :**

**Description des options :** Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. Par conséquent, la durée maximale, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Sur le territoire de la Commune

**Ville :** Beaucaire

**Code postal :** 30300

**Subdivision pays (NUTS) :** Gard ( FRJ12 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Appel d'offres ouvert Le marché prend effet à compter de sa date de notification. Le titulaire du marché devra tout mettre en œuvre afin que la mission soit réalisée dans les délais prévus dans le cahier des clauses techniques particulières. Clause de réexamen Une modification en cours d'exécution pourra être faite pendant la durée du marché, conformément à l'article R. 2194-1 du Code de la Commande Publique. La présente clause vise la modification des prestations et notamment le site et les caractéristiques due au changement de lieux. La modification peut se faire à l'initiative de la Commune qui prendra contact avec le titulaire. •Si la modification est limitée au seul changement d'emplacement, et que les deux parties (pouvoir adjudicateur et titulaire) sont consentants, une seule décision d'acceptation sera nécessaire. •Si la modification occasionne des surcoûts ou une diminution du prix global et forfaitaire, un avenant sera nécessaire pour contractualiser ces modifications. Clause d'annulation La manifestation peut être annulée ou reportée pour des raisons d'ordre public. Soit report de la manifestation. La nouvelle date sera fixée entre le pouvoir adjudicateur et le titulaire. Le report ne pourra pas dépasser 1 an. Le prestataire devra assurer la manifestation à une date ultérieure, sans pouvoir prétendre à des indemnités supplémentaires. • Soit annulation définitive. La décision d'annulation définitive a été prise avant le commencement de l'exécution des prestations, et ne donnera pas lieu au paiement des prestations. • Soit annulation définitive avec paiement des prestations effectuées. La décision d'annulation définitive a été prise, et le titulaire avait commencé les prestations. Dans ce cas, le titulaire aura droit aux paiements des prestations réellement exécutés, dans le cadre de la DPGF.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée : 12 Mois**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La date prévisionnelle de mise en place d'une nouvelle procédure est en début d'année 2030.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix des prestations

**Description :** Prix des prestations (apprécié au regard du montant total TTC de la Décomposition du prix global et forfaitaire. Le calcul du prix sera réalisé selon la formule suivante : (meilleure offre de prix/prix de l'offre à noter) x coefficient de pondération du prix) Note sur 10

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Valeur technique

**Description :** 2-Valeur technique (appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat détaillant les sous-critères) Note sur 10 2.1-Moyens humains et techniques mis à disposition Note sur 7 - Caractéristiques et performances du matériel loué (photographies, description, respect des normes de sécurité...) - Moyens humains et matériels utilisés pour le transport, le montage et démontage ainsi que les habilitations nécessaires (chariot élévateur, poids lourd...) 2.2-Assistance technique : Organisation de permanences et délais d'intervention Note sur 3

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-securises.fr>

**Canal de communication ad hoc :**

**URL :** <https://www.marches-securises.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-securises.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 01/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 150 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 01/06/2026 à 13:30

**Informations complémentaires :** Elle se fera ultérieurement à la date limite de remise des offres, en présence de l'acheteur. L'ouverture des plis n'est pas publique et aucune personne extérieure à la Commune ne peut y participer.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Montage financier :** Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance ne sera versée. Modalités essentielles de financement et de paiement : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement par fonds propres sur le budget de la commune. Les sommes dues au (x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du

contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Nimes

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nimes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Beaucaire (30)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ville de Beaucaire (30)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nimes

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Beaucaire (30)

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Beaucaire (30)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Régies techniques pour les rencontres équestres du champ de foire

**Description :** Régies techniques pour les rencontres équestres du champ de foire

**Identifiant interne :** 2026-013-02

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 92370000 Services prestés par les techniciens du son

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 92300000 Services de divertissement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 92312000 Services artistiques

**Options :**

**Description des options :** Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. Par conséquent, la durée maximale, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Sur le territoire de la Commune

**Ville :** Beaucaire

**Code postal :** 30300

**Subdivision pays (NUTS) :** Gard ( FRJ12 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Appel d'offres ouvert Le marché prend effet à compter de sa date de notification. Le titulaire du marché devra tout mettre en œuvre afin que la mission soit réalisée dans les délais prévus dans le cahier des clauses techniques particulières. Clause de réexamen Une modification en cours d'exécution pourra être faite pendant la durée du marché, conformément à l'article R. 2194-1 du Code de la Commande Publique. La présente clause vise la modification des prestations et notamment le site et les caractéristiques due au changement de lieux. La modification peut se faire à l'initiative de la Commune qui prendra contact avec le titulaire. •Si la modification est limitée au seul changement d'emplacement, et que les deux parties (pouvoir adjudicateur et titulaire) sont consentants, une seule décision d'acceptation sera nécessaire. •Si la modification occasionne des surcouts ou une diminution du prix global et forfaitaire, un avenant sera nécessaire pour contractualiser ces modifications. Clause d'annulation La manifestation peut être annulée ou reportée pour des raisons d'ordre public. Soit report de la manifestation. La nouvelle date sera fixée entre le pouvoir adjudicateur et le titulaire. Le report ne pourra pas dépasser 1 an. Le prestataire devra assurer la manifestation à une date ultérieure, sans pouvoir prétendre à des indemnités supplémentaires. • Soit annulation définitive. La décision d'annulation définitive a été prise avant le commencement de l'exécution des prestations, et ne donnera pas lieu au paiement des prestations. • Soit annulation définitive avec paiement des prestations effectuées. La décision d'annulation définitive a été prise, et le titulaire avait commencé les prestations. Dans ce cas, le titulaire aura droit aux paiements des prestations réellement exécutés, dans le cadre de la DPGF.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La date prévisionnelle de mise en place d'une nouvelle procédure est en début d'année 2030.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Nom** : Prix des prestations

**Description** : Prix des prestations (apprécié au regard du montant total TTC de la Décomposition du prix global et forfaitaire. Le calcul du prix sera réalisé selon la formule suivante : (meilleure offre de prix/prix de l'offre à noter) x coefficient de pondération du prix) Note sur 10

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Valeur technique

**Description** : 2-Valeur technique (appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat détaillant les sous-critères) Note sur 10 2.1-Moyens humains et techniques mis à disposition Note sur 7 - Caractéristiques et performances du matériel loué (photographies, description, respect des normes de sécurité...) - Moyens humains et matériels utilisés pour le transport, le montage et démontage ainsi que les habilitations nécessaires (chariot élévateur, poids lourd...) 2.2-Assistance technique : Organisation de permanences et délais d'intervention Note sur 3

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-securises.fr>

**Canal de communication ad hoc** :

**URL** : <https://www.marches-securises.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-securises.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 01/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 150 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 01/06/2026 à 13:30

**Informations complémentaires** : Elle se fera ultérieurement à la date limite de remise des offres, en présence de l'acheteur. L'ouverture des plis n'est pas publique et aucune personne extérieure à la Commune ne peut y participer.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Montage financier :** Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance ne sera versée. Modalités essentielles de financement et de paiement : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement par fonds propres sur le budget de la commune. Les sommes dues au (x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non****5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Nîmes

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nimes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Beaucaire (30)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ville de Beaucaire (30)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nimes

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Beaucaire (30)

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Beaucaire (30)

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ville de Beaucaire (30)

**Numéro d'enregistrement :** 21300032600016

**Adresse postale :** Place Georges Clémenceau

**Ville :** Beaucaire

**Code postal :** 30300

**Subdivision pays (NUTS) :** Gard ( FRJ12 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr

**Téléphone :** +33 466591006

**Télécopieur :** +33 466593040

**Adresse internet :** <https://www.marches-securises.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <http://www.beaucaire.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Nimes

**Numéro d'enregistrement :** 13000192800014

**Adresse postale** : 16 Avenue Feuchères CS 88010

**Ville** : NIMES

**Code postal** : 30941

**Subdivision pays (NUTS)** : Gard ( FRJ12 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nimes@juradm.fr

**Téléphone** : +33 466273700

**Adresse internet** : <http://nimes.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 05411559-d42f-48e3-bf00-3c9338e51ad9 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 28/04/2026 à 14:55

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 28/04/2026